

Notices techniques

ESERIE

Bactéricides multi lampes pour eaux turbides.
Applications industrielles

Cachet revendeur / installateur

GAMME ESERIE

Félicitation, vous venez d'acquérir un bactéricide ESERIE de la gamme ALFAA UV France, un stérilisateur des plus performants du marché.

Cet appareil convient à la potabilisation bactériologique des eaux de sources, de puits et de forages, ainsi qu'au traitement des eaux de pluies et de rivières.

Pour garantir un résultat parfait, vous devez suivre scrupuleusement les indications de pose et d'entretien qui vous sont données dans ce manuel.

En cas de doute, même mineur, n'hésitez pas à prendre contact avec votre revendeur / installateur.

SOMMAIRE

Présentation de la gamme ESERIE

Mises en garde

Installation

Montage hydraulique

Eclaté du produit / identification des pièces détachées

Montage et Remplacement de la lampe

Nettoyage de la gaine en quartz

Schéma de votre installation

Notice technique de la cellule UVm 70 0 (optionnelle)

Garanties

Date de mise en service :

Numéro de série Chambre UV :

PRESENTATION DE LA GAMME



Modèles	E5	E6
Débits max. à 60 % / 40mj/cm²	1.5 m3/h	4 m3/h
Débits max. à 95 % / 40mj/cm²	5 m3/h	15 m3/h

Les débits sont très variables car le matériel est réalisé sur mesure.

Puissance des lampes	Soit 2 x 40W Soit 2 x 70W Soit 2 x 75W Soit 2 x 95W	Soit 4 x 40W Soit 4 x 70W Soit 4 x 75W Soit 4 x 95W
Type de lampe	4PSE Lightsource	4PSE Lightsource
Durée de vie des lampes	9000h	9000h
E/S	1'' 1/2 BSP (M)	1'' 1/2 BSP (M)
Encombrement de la chambre	1033x148x105 mm	1033x196x145mm
Possibilité de racleurs manuels	Oui	Non
Possibilité de cellule Uvc	oui	
Encombrement du coffret	Variable	
Témoin de fonctionnement de la lampe	oui	
Pression max. d'utilisation	6 bars	
Pression d'épreuve	12 bars	

MISES EN GARDE

Ce bactéricide convient pour traiter les eaux de sources, puits, forages, pluies, rivière, et ce pour des applications collectives, industrielles ou résidentielles.

Afin de s'assurer que le modèle sélectionné correspond à vos attentes, il est indispensable de réaliser une étude technique.

En effet, le choix d'un tel procédé permettra de traiter l'eau pour laquelle il a été sélectionné, et rien d'autre.

La lampe UVC est une barrière bactéricide. Pour un résultat performant, cette lampe doit être activée 24h/24 et 7jours / 7.

Il est important de procéder à une analyse bactériologique régulièrement afin de contrôler l'évolution de la pollution virale de l'eau.

SEUL UN TECHNICIEN QUALIFIE DOIT INTERVENIR SUR L'INSTALLATION

Dans ce manuel, des symboles annoncent un avertissement. Il vous alerte du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes.

Avertissements :

- *Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipement électrique. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute l'installation, l'utilisation et la maintenance de cet appareil.
- *Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accidents, installer le matériel hors de portée des enfants.
- *Les câbles d'alimentation électrique doivent être protégés contre toutes détériorations accidentelles. Un câble endommagé doit être immédiatement et exclusivement remplacé par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.
- *Couper immédiatement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toutes modifications peuvent le détériorer ou être dangereuse pour les tiers.

LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DETERIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.



Appareil sous pression



Risque d'ondes Électro magnétiques



Température élevée



Chocs électriques



Nocif



Déchets spéciaux

INSTALLATION

Une filtration est indispensable en amont d'un bactéricide UVc. Dans certains cas, un traitement plus poussé est nécessaire, comme, par exemple, un traitement du calcaire ou du fer. La réglementation interdit la mise en place d'un by-pass.

La mise en pression est nécessaire avant la mise en place de la lampe UVc, afin de limiter les coups de bélier et les fuites.

Une sanitation (désinfection) du réseau est indispensable lors de la mise en route.

La réglementation demande un temps de contact d'une heure à 100ppm de chlore dans les canalisations.

Le bactéricide UVc doit être le dernier maillon de la chaîne de traitement.

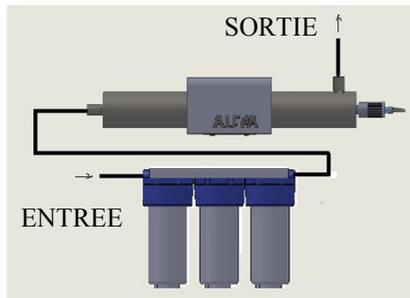
Entretien :

Changement de la lampe à 9000h / Remplacement de la gaine quartz tous les 5 ans.

Sanitation (désinfection) du réseau tous les ans au minimum.

Remplacement des filtres tous les 6 mois au minimum.

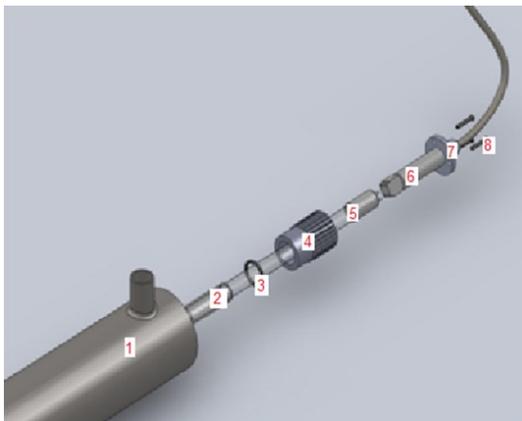
MONTAGE HYDRAULIQUE



Exemple de montage aux normes

CF page 11/24

ECLATE DU PRODUIT



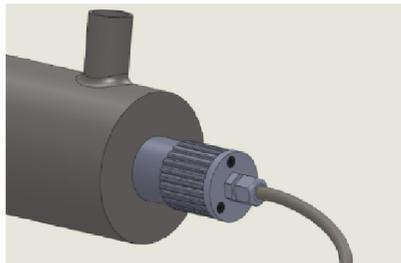
- 1/ Bio Réacteur en inox
- 2/ gaine quartz
- 3/ joint torique EPDM
- 4/ presse étoupe
- 5/ lampe germicide
- 6/ douille lampe
- 7/ surmoulage douille lampe
- 8/ vis de blocage douille lampe

MONTAGE ET REMPLACEMENT DE LA LAMPE

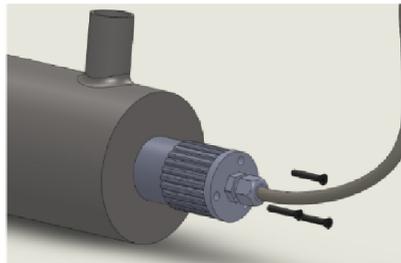


Les lampes ALFAA ont une durée de vie de 9000h (375 jours en fonctionnement continu, soit 1 an et 10 jours) Il est donc impératif de les remplacer à cette fréquence.

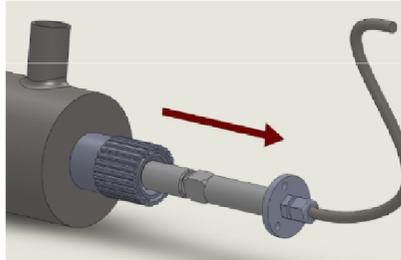
Toujours remplacer votre lampe par une lampe ALFAA. Contacter votre revendeur/ installateur pour retrouver cette lampe.



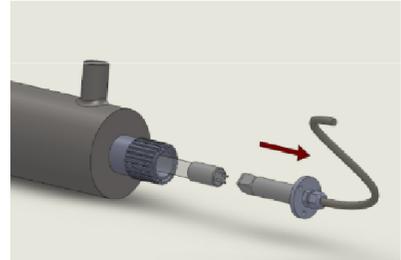
1. Débrancher l'appareil du secteur



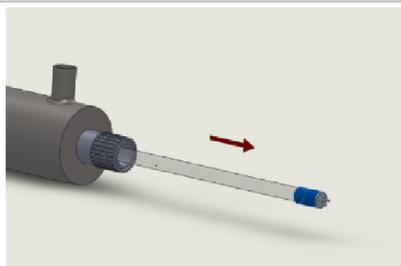
2. Oter les trois vis



3. Tirer la connexion



4. Détacher la lampe



5. Oter la lampe

Remontage :

suivez les étapes en sens inverse

ne rebrancher la lampe que lorsque
tout est fermé

ATTENTION

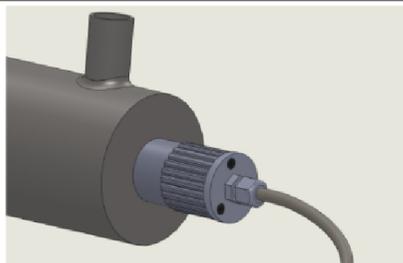
**Pour le montage vertical,
Il y a un ressort entre la lampe et la
gaine en quartz.**

Coté opposé :
Montage et démontage identique, mais
avec un bouchon

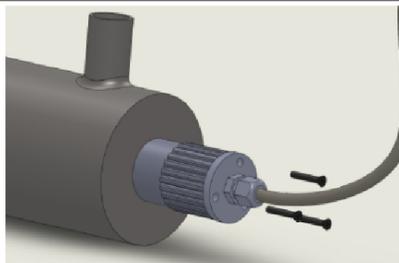
NETTOYAGE DE LA GAINÉ EN QUARTZ



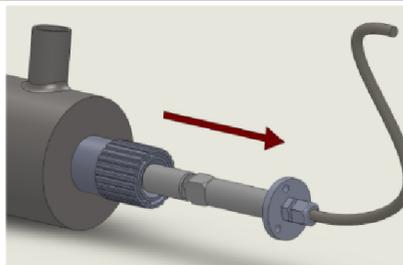
Coté opposé :
Montage et démontage identique,
mais avec un bouchon



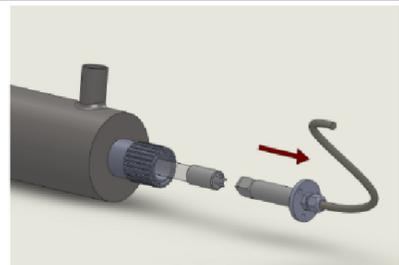
1. Débrancher l'appareil du secteur



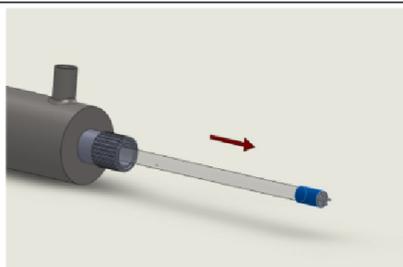
2. Oter les trois vis



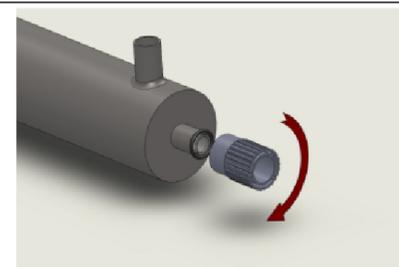
3. Tirer la connexion



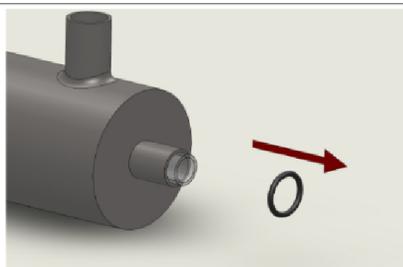
4. Détacher la lampe



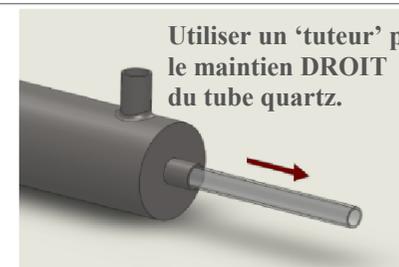
5. Oter la lampe



6. Dévisser le presse-étoupe



7. Oter le joint torique



8. Oter délicatement le quartz

Utiliser un 'tuteur' pour
le maintien **DROIT**
du tube quartz.

Nettoyer le quartz à l'eau claire et l'essuyer avec un chiffon doux



Sommaire

A / Préambule

B / Rappel de la réglementation

C / Branchement électrique

D / Menu de la cellule



A / Préambule.

La cellule de contrôle UVM 700 est un UV mètre : la sonde perçoit uniquement les ondes UVB et UVC. Elle permet donc de garantir à tout moment la bonne dose UVC émise dans la chambre de traitement (en W/m^2). Elle vient en option sur les bactéricides UVC, mais est indispensable sur les systèmes de potabilisation bactériologique

B / Rappel de la réglementation

Code de la santé publique Version consolidée au 9 mai 2009

Article L1321-1

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit, y compris la glace alimentaire, est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. L'utilisation d'eau impropre à la consommation pour la préparation et la conservation de toutes denrées et marchandises destinées à l'alimentation humaine est interdite. »

Article R1321-1

La présente section est applicable aux eaux destinées à la consommation humaine définies ci-après :

1° Toutes les eaux qui, soit en l'état, soit après traitement, sont destinées à la boisson, à la cuisson, à la préparation d'aliments ou à d'autres usages domestiques, qu'elles soient fournies par un réseau de distribution, à partir d'une citerne, d'un camion-citerne ou d'un bateau-citerne, en bouteilles ou en conteneurs, y compris les eaux de source ;

2° Toutes les eaux utilisées dans les entreprises alimentaires pour la fabrication, la transformation, la conservation ou la commercialisation de produits ou de substances, destinés à la consommation humaine, qui peuvent affecter la salubrité de la denrée alimentaire finale, y compris la glace alimentaire d'origine hydrique. La présente section n'est pas applicable aux eaux minérales naturelles et aux eaux relevant de l'article L. 5111-1.

C / Branchements électriques

La cellule est livrée sans prise 220 VDC. Il faut la raccorder sur une ligne spéciale provenant de l'armoire électrique générale protégée par un disjoncteur différentiel.

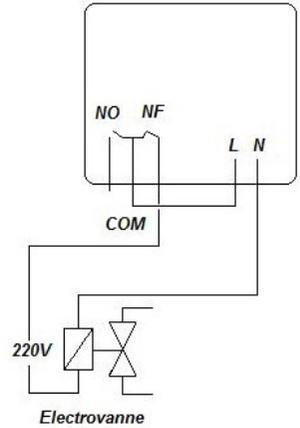
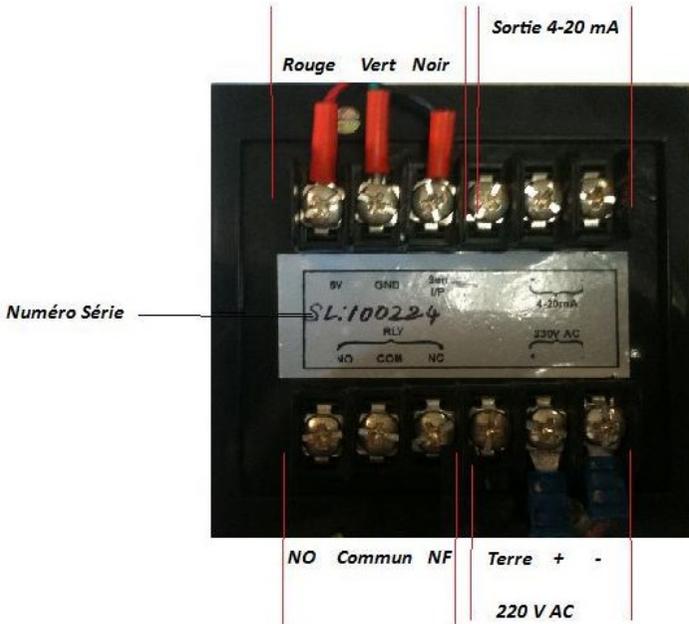


Mise en place sur la chambre de traitement :

- couper l'alimentation électrique
- fermer les vannes
- purger l'appareil
- déposer le bouchon
- visser la sonde



Branchement de la sonde



*Branchement electrovanne
ou automate*



D / Menu de la cellule

- A) Affichage en fonctionnement normal.
 - B) Disp Tot hrs : Durée total de fonctionnement de la cellule en heure.
 - C) Disp Tot Pwrcyc : nombre de démarrage électrique de la cellule.
 - D) Lampe Life Left : durée de vie restante de la lampe.
 - E) Password : Mot de passe.
 - F) Remplace Lamp ? Remplacement de la lampe ?
 - G) Max. Intensity ?
 - H) UV Zero Adjust ? Etalonnage de la cellule.
 - I) Set Lamp Life ? Etalonnage de la durée de vie de la lampe.
 - J) Set Low Value ? Etalonnage du seuil d'alerte minimal.
 - K) Adjust Hours !? Ajustement de l'heure.
 - L) FAQ sur les alertes.
-

A) Affichage en fonctionnement normal

En fonctionnement normal, l'écran indique l'intensité UV qui traverse la lampe d'eau ainsi que l'indication du compteur horaire.

Pour entrer dans le menu, il faut appuyer sur P, et faire défiler avec la flèche ↑ (l'ordre d'apparition est celui du sommaire) ; lorsque nous sommes sur le menu souhaité, il faut valider sur P. Pour sortir du menu et revenir en affichage normal, validez sur A.

B) Disp Tot hrs : Durée total de fonctionnement de la cellule en heure :

Il s'agit d'un compteur horaire indiquant la durée totale de fonctionnement de la cellule en heure.

C) Disp Tot Pwrcyc : nombre de démarrage électrique de la cellule

C'est un « mouchard » ! Tout comme le bactéricide UVc, la cellule de contrôle doit être en fonctionnement continu. A chaque coupure de tension 220V, elle enregistre un cycle, ce qui permet en cas de problème sur la qualité bactériologique de l'eau, de déterminer le nombre de cycle. Taré à 4 cycles en usine, elle doit logiquement au démarrage avoir un nombre de cycle à 5 et ne doit pas évoluer avant l'entretien annuel (sauf coupure de courant électrique)

D) Lampe Life Left : durée de vie restante de la lampe.

C'est un décompte de la durée de vie de la lampe. Lorsque cette durée de vie approche de zéro, un message d'alerte « Remplace Lamp » indique que la lampe est bientôt en fin de vie et qu'il va falloir la remplacer.

E) Password : mot de passe

Certain menu nécessite un mot de passe pour le changement des paramètres. Le mot de passe est le suivant : A P ↑ ↓ A.

F) Remplace Lamp ? Remplacement de la lampe ?

Ce message d'alerte indique que la lampe est en fin de vie et qu'il faut la changer.

Validation du remplacement en validant sur A-Confirm

Sortez du menu en validant Exit-P

Une fois validé, le décompte du menu II repart de la valeur haute.

G) Max. Intensity ? Intensité Maximum

Exprimée en pourcentage, cette valeur réglable indique la quantité d'onde UVC que l'appareil doit lire.

Exemples : Nous voulons lire 100% des UVC : valeur à 100. Nous voulons lire 60% des UVC : valeur à 60.

Cette valeur est à 100 en usine, et ne doit pas être changée sans l'accord d'un technicien ALFAA.

H) UV Zéro Ajust ? Etalonnage de la cellule.

Lorsque la lecture de la cellule « s'emballe », il est possible de procéder à un étalonnage de la cellule. La valeur va de 0 à 100, et il convient de trouver la valeur qui coupe l'alarme.

Cette valeur est à 0 en usine, et ne doit pas être changée sans l'accord d'un technicien ALFAA.

I) Set Lamp Life ? Etalonnage de la durée de vie de la lampe.

La durée de vie des lampes utilisées par ALFAA est généralement de 9000h. Dans certaines applications industrielles, les lampes préconisées peuvent être de 6000h ou 15000h.

Il convient donc de paramétrer la valeur en fonction des données d'ALFAA ou du fabricant de la lampe. La modification de ce paramètre influe sur le menu IV.

J) Set Low Value ? Etalonnage du seuil d'alerte minimal.

Le déclenchement de l'alerte de dysfonctionnement s'active en deçà d'un certain seuil de sécurité.

Cette valeur dépend de la puissance de la lampe et doit correspondre à 1/3 de cette valeur. Des valeurs plus précises sont communiquées sur les fiches techniques des fabricants de lampes.

Exemple : pour une lampe de 39W, il y a 13W UVC restitué en fin de vie de la lampe. Le seuil d'alerte doit donc être étalonné à 13W/m².

K) Adjust Hours !? Ajustement des compteurs horaires.

Ce menu permet l'ajustement des compteurs horaires entre celui de la cellule et celui du bactéricide UVC. La valeur horaire qui doit être indiquée est celle du bactéricide.

La modification de ce paramètre influe sur le menu II.

L) FAQ sur les alertes : « UV LOW »

L'intensité UV reçue par la cellule est trop faible.

Il faut :

- Vérifier si la lampe UVC est en fonctionnement ou si le coffret électrique du bactéricide est alimenté électriquement.

Il n'y a pas assez de débit dans l'appareil : lampe chauffe la lame d'eau ce qui met en alerte la cellule : faire circuler de l'eau froide.

Vérifier si la lampe UVC n'est pas proche de sa fin de vie.

Vérifier l'étanchéité de la gaine quartz : la lampe n'a-t-elle pas prise l'eau ?

Vérifier l'encrassement de la gaine quartz.

Vérifier l'encrassement de la pastille quartz sur la sonde elle-même.

Sous les conseils d'un technicien ALFAA, ré-étalonner la sonde.

L'alarme peut être coupée en appuyant sur ↑ et A-Ask Alarm : cela signifie que vous avez conscience de l'alarme.

Attention, des courants électriques vagabonds ou parasites (origines : pompes, antitartre magnétique, ...) peuvent perturber la cellule. Il faut alors prévoir en amont un filtre anti parasite sur l'alimentation électrique.

La cellule lit une valeur totalement absurde et la valeur n'est pas à zéro lorsque la lampe UV est éteinte. Il faut alors intervertir les câbles rouge et noir entre eux (CF paragraphe C)

			Valeur de départ (à 100h)				Valeur d'alerte (UV LOW)			
	Puissance lampes W	W UVC	DO :	DO :	DO :	DO :	DO :	DO :	DO :	DO :
			95 %	90 %	85%	80%	95 %	90 %	85%	80%
ECS 2	48	21	20,27	19,20	18,13	17,07	15	14	14	13
ECS 4	70	31	29,56	28,00	26,44	24,89	22	21	20	19
ECS 6	95	42	40,11	38,00	35,89	33,78	30	29	27	25
ECS 13	207	92	87,40	82,80	78,20	73,60	66	62	59	55

DO : Densité Optique sur 5 cm

GARANTIES

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet appareil. Il a fait l'objet de contrôle qualité. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apporté à sa fabrication, vous avez à mettre en jeu notre garanti, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (hors frais de port aller/retour)

La présente garantie s'applique en lieu et place de toutes les conditions implicites et garanties légales. Elle se limite à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses et ne couvre pas les pertes ou dommages, directs et indirects, liés à une indisponibilité du produit.

- **Durée de la garantie :** Ce matériel est garanti 1 an constructeur (date de facture faisant foi) 1 mois pour la réparation SAV et les pièces détachées (date de facture faisant foi)
- **Objet de la garantie :** la garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement. L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le strict cadre d'une utilisation de traitement de l'air. Toutes autres utilisations annulent la garantie.
- **SAV :** toutes les réparations s'effectuent en atelier. Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation de la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation ne saurait donner lieu à des indemnités.

Dans tous les cas, le matériel voyage toujours à la charge de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier que le matériel est en parfait état et le cas échéant de mettre des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72h par lettre recommandée avec AR.

IMPORTANT : Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

- **Limite l'application de la garantie. Sont exclus de la garantie :**
 - Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
 - Les dommages causés par une installation non conforme
 - Le numéro de série ne doit en aucune façon être effacé ou altéré.
 - Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées par écrit, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou toute autre force majeure.

Attention : aucun matériel endommagé suite au non respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

* Mise en œuvre de la garantie : pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel ou notre service après vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Aucun remplacement de pièce ne sera effectué sans le retour au préalable de la pièce défectueuse. Toute pièce non retournée sera facturée au tarif en vigueur.

* Lois et litiges

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux en vigueur au moment de la réclamation, applicable en France.

En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Bourg en Bresse (FR – 01)

* Protection de l'environnement

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux recyclables. Toutefois, les parties qui le composent ne sont pas biodégradables. Vous devez le déposer dans un point de collecte de déchets ou



NOTES